

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Racisme (France) > Gauches en France (Racisme, antiracisme) > **France : A gauche, les intermittent·e·s de la lutte antiraciste**

France : A gauche, les intermittent·e·s de la lutte antiraciste

mercredi 8 septembre 2021, par [LE COUR GRANDMAISON Olivier](#) (Date de rédaction antérieure : 7 septembre 2021).

Les universités d'été organisées par les formations de gauche confirment leur commune pusillanimité sur les sujets majeurs du racisme et des discriminations. Au-delà de divergences, des orientations et des pratiques se révèlent. Plus les échéances politiques sont jugées importantes par leurs responsables, moins les racismes, les discriminations systémiques, l'islamophobie, les contrôles au faciès et les agissements de la police retiennent leur attention.

La période estivale est réputée être celle des congés. Soit mais uniquement pour la minorité de Français-e-s qui peuvent en profiter. Avant de poursuivre, rappelons à l'adresse des partisans de la « disruption jupitérienne » et du chef de l'Etat lui-même, qui se vante régulièrement de présider un pays qui jouit d'un « art de vivre » à nul autre pareil, qu'en 2014 trois Français sur cinq déclaraient avoir pris des vacances. Ce taux est de seulement 47% chez les ouvriers alors qu'il s'élève à 82% parmi les cadres. En trente ans, la situation n'a guère évolué[1]. Admirables effets de la « passion » de l'égalité supposée être une caractéristique nationale, aux dires de la foulditude des mythologies qui hantent l'Hexagone.

Le mois d'août, en particulier, est aussi celui où se tiennent nombre d'« universités d'été » des partis politiques et, parfois, de collectifs unitaires. Plus encore cette année en raison des élections présidentielles à venir. Comme souvent, elles suscitent de multiples vocations d'hommes et de femmes prêts à faire généreusement don de leur personne à la France pour la sauver de périls imminents ou pour l'engager dans la voie d'un avenir radieux, progressiste, écologique et, pour certains, institutionnel par la grâce d'une Sixième République parée de toutes les vertus.

S'y ajoute la réunion des « Mouvements sociaux et des Solidarités » au cours de laquelle plusieurs organisations ont rendu public « un Plan de rupture » destiné à « construire ensemble un futur écologiste, féministe et social » pour en finir avec le « désordre néo-libéral.[2] » Présenté comme le fruit de débats parfois difficiles mais fructueux, ce plan, désormais soutenu par une « alliance inédite », s'adresse à « toutes celles et tous ceux qui cherchent un lieu d'expression et d'action démocratiques pour rompre avec l'injustice du système capitaliste », les politiques de « démantèlement de l'Etat social » et l'autoritarisme grandissant, comme le prouve la multiplication des lois liberticides. A la veille d'une « élection majeure », alors que les « forces réactionnaires réduisent les termes du débat public à leurs sujets de prédilection tels que l'insécurité et l'immigration », il s'agit d'offrir une alternative et de mobiliser pour l'avènement d'un « autre société où chacun » pourra « mener une vie libre et digne. » Admirable initiative saluée par toutes celles et tous ceux qui attendaient depuis longtemps un appel de ce type susceptible de réunir des hommes et des femmes venus d'horizons politiques, syndicaux et associatifs très divers.

Singuliers oubliés aussi qui ne manqueront pas de nuire à l'effectivité de cette unité fort partielle en vérité et à la convergence des luttes que beaucoup appellent de leurs vœux pour tenter de mettre un

terme aux défaites majeures subies sur le terrain des mobilisations depuis plusieurs années. A preuve, une fois encore sont omises les revendications des héritier-e-s de l'immigration coloniale et postcoloniale, des habitant-e-s racisés des quartiers populaires et des victimes d'une romanophobie d'Etat catastrophique pour les personnes visées, toutes soumises, enfants compris, aux violences policières des démantèlements des camps de fortune dans lesquelles ils vivent, à la précarisation érigée en politique publique et à la déscolarisation forcée, contrairement aux engagements internationaux de la France.

Une brève mais édifiante recherche lexicographique le confirme. « Racisme » ? Aucune occurrence dans ce « Plan de rupture ». « Discrimination » ? Une seule mais ni la nature, ni le caractère systémique des discriminations raciales ne sont précisés si bien que la généralité du terme employé contribue à rendre invisible leurs spécificités, leur gravité et leurs conséquences désastreuses. S'il est fait mention de la stigmatisation des musulman-e-s, l'islamophobie n'a pas droit de cité alors qu'elle est au fondement d'une coalition hétéroclite sans précédent qui court du Rassemblement national au mal nommé Printemps républicain en passant par les droites de gouvernement sans oublier l'actuelle majorité, le gouvernement et le président qu'elle soutient, et des personnalités dites de gauche. Au nom de la défense de la République, de l'égalité hommes-femmes, d'une conception sectaire et autoritaire de la laïcité, et d'un universalisme dévoyé qui n'est qu'un francocentrisme généralisé, cette islamophobie élitaire, politique, médiatique et académique parfois n'est plus seulement un droit crânement revendiqué ; pour ses vaillants défenseurs, elle est désormais un devoir « citoyen » supposé témoigner d'un attachement inconditionnel aux « valeurs » précitées. Quant aux pratiques policières racistes, qui débouchent sur de multiples contrôles au faciès, de nombreuses violences extrêmes et parfois mortelles infligées aux jeunes hommes noirs, arabes et rroms, elles ne sont nulle part mentionnées.

Les conséquences de ces « omissions » diverses, sans doute favorisées par des compromis, qu'il serait certainement plus juste de tenir pour des compromissions, sont immenses pour ne pas dire catastrophiques. Réputé remarquablement progressiste, populaire et inclusif, ce « Plan de rupture », qui se décline en dix objectifs et trente-six mesures, n'avance aucune proposition concrète relative aux conditions particulières de vie, de travail, de rémunération et de logement imposées aux populations racisées de ce pays, qu'elles soient françaises ou étrangères. De façon très classique, le primat accordé au social, lequel comprend maintes analyses et propositions intéressantes, occulte complètement les formes spécifiques d'exploitation et d'oppression déterminées par des représentations ethno-raciales et religieuses, et des pratiques discriminatoires qui tendent à transformer l'existence des personnes visées en un véritable destin. Ce destin qui les affecte de l'école à l'université, lorsqu'elles parviennent à y accéder, puis tout au long de leur parcours personnel et professionnel.

Sur l'ensemble de ces questions majeures, qui mobilisent pourtant depuis longtemps les premier-e-s concernés, organisés en collectifs, suite à la mort de proche lors de l'intervention des forces de l'ordre, par exemple, et en associations aussi diverses que nombreuses, ce « Plan » dit de rupture est muet parce que ces initiateurs demeurent, pour l'essentiel, sourds et aveugles à ces réalités, comme la majorité de leurs prédécesseurs du mouvement ouvrier, politique et syndical. Et ces cécités anciennes, structurelles plus que conjoncturelles, engendrent des effets similaires puisque les minorités « visibles » et leurs revendications spécifiques sont d'autant plus néantisées que les structures variées qu'elles ont créées pour défendre ces dernières et faire entendre leurs voix de façon autonome, n'ont sans doute jamais été consultées.

En 1938, déjà, la philosophe Simone Weil critiquait vertement partis de gauche et syndicats pour leur indifférence aux conditions de vie et de travail particulièrement dures imposées aux travailleurs nord-africains présents en France alors qu'ils étaient « voués aux tâches les plus malpropres et les plus épuisantes, misérablement payés, [et] traités avec mépris par ceux de leurs compagnons (...)

qui ont une peau d'autre couleur[3]. » Tous invisibilisés et silencieux, comme on dit aujourd'hui, par ceux-là mêmes qui affirmaient défendre les intérêts immédiats et historiques de la classe ouvrière réduite en fait à sa « fraction » blanche. Onze ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, alors que les « Trente glorieuses » rayonnent, mais pas pour tout le monde, la sociologue Andrée Michel publie un ouvrage remarquable préfacé par le conseiller d'Etat Pierre Laroque. Avec Alexandre Parodi puis Ambroise Croizat, il a fondé la Sécurité Sociale qu'il a présidée jusqu'en 1951. « La discrimination entre travailleurs européens et travailleurs algériens est partout, écrit-il, dans les conditions d'emploi, dans l'embauche, (...) dans les conditions d'existence » et dans « l'habitat[4] ». Terrible constat, non seulement pour la République et la société françaises mais aussi pour les forces progressistes de l'époque qui, dans leur écrasante majorité, persévèrent dans l'aveuglement et l'inaction.

Relativement à la conjoncture qui est aujourd'hui la nôtre, les « omissions » précitées sont plus singulières encore. D'une part parce que les travaux et les enquêtes sur l'ampleur et les conséquences des discriminations systémiques, raciales et religieuses sont légions, et documentés par des autorités administratives indépendantes qu'il est difficile de soupçonner de dérives « islamo-gauchistes », « indigénistes » ou « séparatistes. » En effet, le Défenseur des droits et la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) ont publié des rapports remarquables de précisions et de recommandations sur ces sujets en soulignant les « négligences » des gouvernements successifs et la nécessité d'agir au plus vite pour combattre ces discriminations qui « fragilisent la société » et « menacent l'égalité de tous et de toutes[5] ». Impossible désormais de plaider l'ignorance. Nous ne ferons pas l'injure aux initiateurs du « Plan de rupture » de penser que ces réalités et les nombreuses publications qui leur sont consacrées leur échappent. Ils savent donc mais ils s'obstinent dans un refus mortifère. En excluant de facto des millions d'hommes et de femmes racisés dont les droits fondamentaux sont mis à mal par les institutions et les pouvoirs publics, ce « Plan » divise et affaiblit là où il faudrait unir le plus largement possible.

Misère, de nouveau confirmée, du monopole aveuglement accordé à la « classe » et au social avec la caution possible d'un historien, Gérard Noiriel, et d'un sociologue, Stéphane Beaud[6] ; tous deux prisonniers de schémas d'analyses qui les rendent incapables de saisir certaines évolutions majeures de la société française et les mobilisations des minorités « visibles ». De plus, ces dernières sont accusées, avec certains chercheurs et universitaires, de racialiser les questions sociales et de favoriser de dangereuses dérives identitaires. Ces incriminations ineptes conduisent ces deux procureurs à mêler leur voix au chœur hétéroclite de nationaux-républicains et de mythologues divers.

De nombreuses études et enquêtes montrent pourtant que les effets des discriminations raciales et religieuses sont évidemment sociaux, massifs, souvent cumulatifs et sinistrement durables puisqu'ils atteignent parfois les individus et leurs familles sur plusieurs générations. L'intrication du racial et du social est ici complète puisque le racial se fait social et que le social est en grande partie déterminé, pour les personnes concernées, par le racial ; la conjonction des deux fixe ainsi la hauteur des multiples et différents plafonds de verre auxquels elles se heurtent et se heurteront tout au long de leur existence[7].

Singulières, ces « omissions » le sont d'autre part pour cette raison que l'extrême-droite, les droites parlementaires, l'actuelle majorité, le gouvernement et le chef d'Etat, plusieurs médias et chroniqueurs, l'un d'entre eux, Eric Zemmour, étant un récidiviste de l'incitation à la haine raciale, se livrent depuis longtemps à une surenchère sécuritaire, islamophobe, xénophobe et parfois raciste qui s'exacerbe à l'approche des élections présidentielles. Plus encore, de nouveaux convertis à la pseudo-théorie du « Grand remplacement » se déclarent pour dénoncer en des termes particulièrement virulents les « migrants » et les menaces existentielles qu'ils sont supposés faire peser sur la France et la République. Nul besoin d'être grand clerc pour se douter enfin que les

questions « régaliennes », selon l'expression désormais consacrée pour désigner ce brouet nauséabond et liberticide, seront au plus haut de l'agenda politique dans les semaines et les mois qui viennent puisqu'elles le sont déjà. Eu égard à ce contexte, le caractère scandaleusement partiel du « Plan de rupture » n'en est que plus remarquable. Pendant que les forces partisans et les bavards précités vocifèrent sur les thèmes que l'on sait, et rivalisent de propositions toujours plus radicales, les organisations signataires du « Plan de rupture » se gardent d'élaborer un programme politique antiraciste clair, précis et exhaustif, et laissent ainsi le champ libre à la Réaction sans jamais faire droit aux revendications des premier-e-s concerné-e-s. En lieu et place d'une résistance obstinée et unitaire, étayée sur des éléments factuels et statistiques depuis longtemps établis, et sur les structures mises en places par les militant-e-s racisé-e-s, cette absence est une désertion politique irresponsable car dangereuse.

Les universités d'été organisées par plusieurs formations de gauche confirment leur commune pusillanimité sur ces sujets majeurs qu'elles traitent en chiens crevés. La majorité de ces organisations se contentent, au mieux, de quelques paragraphes sur leur site Internet et/ou dans leurs publications. Sans grande conséquence puisque les propositions avancées sont rarement défendues publiquement, et moins encore par leurs candidat-e-s déclarés au cours de ces réunions estivales réputées démocratiques, inclusives et citoyennes mais qui fonctionnent en fait sur un principe plébiscitaire plus ou moins prononcé. Les militant-e-s, les sympathisant-e-s et les invité-e-s débattent ; les vaillants dirigeants décident et, pour certains d'entre eux, ont déjà arrêté le programme qu'ils viennent roder en s'adressant d'abord et avant tout aux électeurs dont ils convoitent les suffrages. Pour que ces marathoniens des échéances électorales sortent de leur sommeil dogmatique et antiraciste, il faut des événements particulièrement graves. De là ces interventions intermittentes, toujours éphémères et bien vite reléguées dans les marges de leur campagne.

L'université des Insoumis et de leur candidat « naturel », Jean-Luc Mélenchon, en atteste. Pour les premiers comme pour le second, le summum de la lutte antiraciste s'incarne encore dans SOS-Racisme et dans son président, Dominique Sopo, convié avec d'autres à discuter du thème : « Créolisation et République métissée. » En ces matières, l'Insoumis en chef et ceux qui le soutiennent font preuve d'une soumission stupéfiante à l'opération de diversion, initiée par le président François Mitterrand et le parti socialiste, au lendemain de la Marche pour l'égalité et contre le racisme (octobre-décembre 1983). Marginaliser, étouffer puis réduire à néant l'expression autonome de ce mouvement de l'antiracisme politique, tel était l'un des objectifs de SOS-Racisme qui a réussi à imposer un antiracisme toujours plus fraternaliste, mondain, consensuel et, in fine, parfaitement institutionnel pour ces raisons mêmes[8]. Cette association est ainsi devenue le petit bras armé et officiel de nombreux gouvernements et partis soucieux de faire croire qu'ils s'engagent résolument contre le racisme.

L'invitation faite à D. Sopo témoigne de convictions et d'analyses communes. A la question posée par un journaliste de Libération : « Est-ce qu'il y a un racisme structurel dans les institutions et la société françaises ? », Jean-Luc Mélenchon répond de façon péremptoire et conforme à la doxa républicaine de son ancienne formation politique et de SOS-Racisme : « Non. Les institutions ont bien des défauts mais elles n'ont pas cette tare.[9] » Aussi n'est-il pas surprenant que le discours, prononcé par le même pendant cette université d'été, ne mentionne ni la lutte contre les discriminations systémiques, ni l'islamophobie, ni la singularité des pratiques et des violences policières infligées aux jeunes hommes racisés des quartiers populaires[10]. Sclérose de l'analyse, inanité des propositions. Ne soyons pas injuste car l'on découvre tout de même cette revendication d'une précision et d'une audace qui laissent pantois d'admiration : « la créolisation de la société » destinée, apprend-on, à répondre à des « gens comme Eric Zemmour. » Nul doute, les premier-e-s concernés seront émus aux larmes lorsqu'ils prendront connaissance de cet extraordinaire projet.

Olivier Faure, du Parti socialiste, Yannick Jadot d'EELV et Fabien Roussel, du Parti communiste, qui se sont tous trois illustrés en participant à la manifestation du 19 mai 2021 appelée par de nombreux syndicats de police, y compris les plus corporatistes et les plus réactionnaires, sont également muets sur les sujets qui nous occupent. Les discours qu'ils ont prononcés au cours des universités d'été de leur formation respective en témoignent. Le premier se livre à des vocalises creuses sur la « République jusqu'au bout [sic] » en s'en tenant à « la justice sociale et écologique », puis dénonce ceux qui s'égarerent sur les « chemins du woke ou de l'indigénisme. » Le second fustige un « ennemi commun » : les « nationalistes qui sont dans le déni climatique » en omettant les discours et les projets islamophobes, xénophobes et romanophobes des mêmes. Le troisième affirme vouloir être le candidat du « pouvoir d'achat » et de la lutte contre le chômage mais ne dit mot de la situation des personnes racisées. De plus, il entend également accorder à la « sécurité des classes populaires » une attention toute particulière. Original, n'est-il pas ?

Trois organisations distinctes, trois dirigeants, trois interventions importantes et trois intermittents de la lutte antiraciste qui, comme beaucoup d'autres, délèguent aux associations dites universalistes le soin de se mobiliser sur ce dernier front pour mieux privilégier les enjeux qu'ils estiment fondamentaux. Très classique division du travail politique qui sanctionne en même temps qu'elle entretient constamment la marginalisation voire la disparition des revendications élaborées par les minorités « visibles. » Aux premiers, la « haute politique » et la détermination des stratégies électorales, aux associations traditionnelles, la défense des droits humains, des libertés fondamentales et de l'antiracisme.

Au-delà de divergences qu'il ne s'agit pas de nier, des orientations et des pratiques se révèlent. Elles sont communes aux formations partisanses des gauches précitées : plus les échéances politiques sont jugées importantes par leurs responsables, moins les racismes de France, les discriminations systémiques, l'islamophobie, les contrôles au faciès et les agissements de la police retiennent leur attention. Les thèmes saillants choisis par les uns et les autres pour s'engager dans les présidentielles le confirment : au pire la condition des personnes racisées n'y a aucune place, au mieux les propositions avancées sont indigentes et reléguées dans les à-côtés des programmes défendus, des discours plus encore et, à n'en pas douter, de la campagne à venir. Tous ces vaillants candidat-e-s prétendent œuvrer pour « l'Union populaire » ou pour les Français-e-s victimes de la « modernisation jupitérienne », ils ne s'engagent en fait que pour un « peuple » mythique de travailleurs, de salarié-e-s et citoyen-ne-s blancs.

En 1995, à la suite d'une enquête conduite lors des élections présidentielles, Pierre Bourdieu écrivait : la « question du statut accordé aux étrangers est bien le critère décisif, les chibboleth qui permet de juger de la capacité des candidats à prendre parti, dans tous leurs choix, contre la France étriquée, régressive, sécuritaire, protectionniste, conservatrice, xénophobe...[11] » Vingt-six ans plus tard, il faut ajouter à cette liste les questions qui nous occupent et force est de constater que les divers prétendants des gauches à l'Elysée font une fois encore la démonstration de leur incapacité à affronter l'islamophobie, la xénophobie, les racismes et la politique anti-immigrés de leurs ennemis et de leurs adversaires politiques. De même, pour les discriminations systémiques. Sinistre permanence.

O. Le Cour Grandmaison

Notes

[1]. Enquête du Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie (Crédoc) citée par Le Monde, 9 août 2019.

[2]. Initié par ATTAC, la CGT, la Confédération paysanne, la FSU, Greenpeace, Union Syndicale

Solidaires, Oxfam France, en janvier 2020, le collectif « Plus jamais ça » a été rejoint par de nombreuses autres associations. Pour la liste complète, voir Urgence sociale et environnementale – Plus Jamais ça !

[3]. Simone Weil, « Ces membres palpitants de la patrie... », Vigilance, n°63, 10 mars 1938, in Œuvres complètes. Tome II : Ecrits historiques et politiques. Vers la guerre (1937-1940), Gallimard, Paris, 1989, p. 140.

[4]. P. Laroque, « Préface » à Andrée Michel, Les Travailleurs algériens en France, Editions du CNRS, Paris, 1956, p. 3.

[5]. Voir en particulier, le rapport du Défenseur des droits, Discriminations et origines : l'urgence d'agir, 2020, p. 6.

[6]. St. Beaud et G. Noiriél, Race et sciences sociales. Essai sur les usages publiques d'une catégorie, Agone, Marseille, 2021. Sur ces questions comme sur leur critique de l'intersectionnalité, voir S. Mazouz, Race, Anamosa, Paris, 2020 et M. Zancarini-Fournel

[7]. Voir, entre autres, Julien Talpin et al., L'Épreuve de la discrimination. Enquête dans les quartiers populaires, PUF, Paris, 2021.

[8]. Voir, entre autres, Ph. Juhem, SOS-Racisme. Histoire d'une mobilisation « apolitique ». Contribution à une analyse des transformations des représentations politiques après 1981, thèse de doctorat de science politique, université Paris-X, 1998 et Saïd Bouamama, Dix Ans de marche des Beurs. Chronique d'un mouvement avorté, Desclée de Brouwer, 1994.

[9]. Entretien également publié sur le blog de J-L. Mélenchon, « L'Ere du peuple », le 11 juin 2020.

[10]. Outre le Défenseur des droits, rappelons aux « oubliés » de la France insoumise, d'EELV, du PC et du PS, qu'Amnesty International a envoyé, au mois de janvier 2021, une mise en demeure au gouvernement français au sujet des contrôles au faciès. Faute de réponse, cette association a donc décidé de saisir le Conseil d'Etat.

[11]. P. Bourdieu, « Le sort des étrangers comme shibboleth », in Contre-feux, Liber Raisons d'Agir, Paris, 1998, p. 24.

P.-S.

- Mediapart. Blog : Le blog de O. Le Cour Grandmaison. 7 sept. 2021 : <https://blogs.mediapart.fr/o-le-cour-grandmaison/blog/070921/gauche-les-intermittent-e-s-de-la-lutte-antiraciste>

- Le Cour Grandmaison, universitaire. Derniers ouvrages parus : « Ennemis mortels ». Représentations de l'islam et politiques musulmanes en France à l'époque coloniale, La Découverte, 2019.

et, avec O. Slaouti (dir.), Racismes de France, La Découverte, 2020.

- Le Club est l'espace de libre expression des abonnés de Mediapart. Ses contenus n'engagent pas la

rédaction.